Le CESE a rendu son avis sur "La place des jeunes dans les territoires ruraux"

Catégorie
Travaux et auditions
Date de publication
Publiée le 11/01/2017
Saisine liée :
La place des jeunes dans les territoires ruraux
Chapeau

Avis corapporté par Bertrand Coly, au nom de la section de l'aménagement durable des territoires présidée par Eveline Duhamel, et Danielle Even au nom de la section de l'éducation, de la culture et de la communication, présidée par Xavier Nau.

Corps
Le Gouvernement a saisi le Conseil économique, social et environnemental sur la Place des jeunes dans les territoires ruraux.

Les jeunes sont 1,6 M de 15 à 29 ans à résider dans l'espace à dominante rurale, qui accueille 18 % de la population. Très divers.e.s, les jeunes ruraux.ales témoignent d'un fort attachement à leur territoire. Ils.elles s'orientent après la 3e davantage vers la voie professionnelle que les jeunes urbain.e.s et font en moyenne des études supérieures plus courtes. Cela tient entre autres à l'offre de formation de proximité et aux freins notamment financiers à la mobilité, même si une partie des jeunes ruraux.ales part étudier ou travailler dans les pôles urbains.

Les jeunes ruraux.ales entrent plus tôt sur le marché du travail. Selon le CREDOC, 59 % des jeunes ruraux.ales ont un emploi (contre 49 % des jeunes urbain.e.s) et les catégories ouvrier.e.s et employé.e.s y sont surreprésentées. Le taux de chômage des jeunes entre 18 et 24 ans domicilié.e.s dans les cantons ruraux très peu denses atteint 25,1 %, contre 27,1 % en zones urbaines. Pourtant, 24,4 % des jeunes de 18-24 ans sont ni en emploi, ni en formation dans ces cantons très peu denses, contre 20,8 % des jeunes urbain.e.s. Les différences femmes/hommes devant la formation et l'emploi sont fortes en zones rurales : parmi les demandeur.e.s d'emploi de moins de 25 ans, 61 % sont des femmes en ZRR. L'automobile est souvent la seule possibilité pour les déplacements quotidiens dans le rural, avec une mobilité plus couteuse qu'en ville.

La facilité relative de l'accès au logement participe de l'attractivité des espaces ruraux. Cependant, l'offre de logements de petite taille y est limitée et la pression immobilière peut être élevée en zones touristiques litorales ou frontalières. L'offre de services de proximité est souvent insuffisante dans les territoires ruraux, où se posent des problèmes d'accès à la prévention et aux soins, en particulier pour les jeunes ruraux.ales manquant de moyens financiers. La couverture numérique progresse mais des zones blanches subsistent. Les territoires ruraux sont aussi moins bien dotés en services et équipements culturels, même si des associations y remédient en partie. Des politiques dites « de jeunesse » se limitent souvent dans les faits à la petite enfance, alors qu'est en jeu l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

Les jeunes des zones rurales ont plus qu'en ville confiance dans les relations de proximité mais se sentent moins concerné.e.s par le sort des « personnes lointaines ». La confiance dans les institutions représentatives a

fortement baissé parmi les jeunes en milieu rural. Le cumul des mandats, l'âge des élu.e.s ou un sentiment d'abandon lié à la fermeture des services de proximité, notamment publics, peuvent y contribuer. Toutefois, le bénévolat est chez les jeunes ruraux.ales plus fréquent que dans les villes.

Résultats du vote : avis adopté avec 178 voix pour sur 178 votants.

Après 19 années passées dans le secteur social, **Danielle Even** est éleveuse de porcs depuis 15 ans. Elle est élue en 2007 à la Chambre d'agriculture qu'elle préside depuis le début de l'année 2016. Elle s'intéresse plus particulièrement aux dossiers liés à la formation, l'installation, la transmission et l'emploi. Elle est également très investie dans la défense du statut des femmes en agriculture. Conseillère du CESE depuis 2015, elle fait partie du groupe de l'agriculture et participe aux travaux de la section de l'éducation, de la culture et de la communication.

Bertrand Coly a exercé de nombreuses responsabilités au sein du MRJC et a en été le Secrétaire Général de 2010 à 2014. Dans ce cadre, il a notamment participé à la rédaction du livre « Va y avoir du taf ! » et à l'essaimage des Parlements Libres des Jeunes.
En 2012, il a co-crée le Forum Français de la Jeunesse, organisme qui rassemble les principales organisations gérées et animées par des jeunes et qui porte leur parole auprès des pouvoirs publics. En dehors du CESE, Bertrand Coly est éducateur spécialisé et participe activement à l'animation de la vie locale de l'Indre. Conseiller du CESE depuis 2015, il fait partie du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse et participe aux travaux de la délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques, dont il est vice-président, de la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation et de la section de l'aménagement durable des territoires.

Tags :

- jeunesse et ruralité

© - copyright CESE - Avril 2024